

Analyse financière et plan de financement dans le nouveau cadre de l'EPRD

ASKORIA - Site de Rennes

4 journées : 14 et 15/11/2017

05 et 06/12/2017

Publics

Cette formation s'adresse aux directeurs généraux, aux directeurs d'établissement, aux directeurs administratifs et financiers et aux comptables.

Objectifs

- Réaliser une lecture simple et opérante des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, compte administratif, budget prévisionnel)
- Poser un diagnostic sur la situation financière d'un établissement ou d'une association
- Maîtriser les principes et étapes d'élaboration et de contrôle du plan pluriannuel d'investissement et de financement dans le nouveau cadre réglementaire à partir de la démarche budget prévisionnel

Contenu de la formation

- Le bilan :
 - Les principes généraux
 - Le bilan financier : un outil de l'analyse
 - Les ratios et leur interprétation
- Le compte de résultat
- De l'exploitation à l'investissement : la capacité d'autofinancement
- Le tableau de financement prévisionnel et le plan global de financement et le plan global de financement pluriannuel :
 - Les principes de construction
 - Les éléments de décision

Intervenant

Charles COURNAULT est formateur-consultant. Responsable Administratif et Financier, il intervient sur la gestion budgétaire et financière et le management de transition dans les établissements médico sociaux, sociaux et sanitaires.

Lieu

ASKORIA - Site de Rennes - 2 avenue du Bois Labbé
CS 44238 - 35042 RENNES cedex

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Apports méthodologiques

Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation :

- Fiche individuelle d'évaluation à renseigner par le participant
- Remise d'une attestation individuelle de formation au participant

Tarifs

- Le tarif est de 180 euros la journée, soit **720 euros** pour le module de quatre jours

Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription, dûment renseigné, est à retourner par voie postale **10 jours avant le début de la formation**. Doit être joint au bulletin d'inscription le règlement pour la participation à la formation.

A défaut de règlement, les inscriptions ne sont pas confirmées.

Date limite de dépôt du bulletin : 10 jours avant le début de la formation

Bulletin et règlement à renvoyer à :

Nadège Sautier
Direction du développement, secrétariat
2 avenue du Bois Labbé - CS 44238 - 35042 Rennes cedex

Retrouvez tous les stages
Perfectionnement
en ligne sur
www.askoria.eu

Contact

Nadège Sautier
Direction du développement
2 avenue du Bois Labbé
35042 Rennes

Tél. : 02 99 59 80 18

Email : nadege.sautier@askoria.eu

